

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay

Rédigé par :

Madame Edith Des Roches, directrice
et
Madame Nathalie Truchon, présidente

Adopté par le conseil d'établissement le 9 juin 2026

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

du conseil d'établissement

Ancrée au cœur de son quartier, l'école Ludger-Duvernay demeure un lieu de rassemblement où se côtoient engagement, diversité et volonté de faire réussir chacun de nos élèves. Au cours de la dernière année scolaire, notre communauté a une fois de plus œuvré à offrir aux enfants un environnement stimulant, bienveillant et propice à leur développement.

Fidèle à son mandat, le conseil d'établissement a poursuivi son rôle avec rigueur, ses membres collaborant activement aux réflexions et aux décisions touchant la vie de l'école. Qu'il s'agisse du projet éducatif, des orientations pédagogiques ou des différentes initiatives visant à enrichir le parcours des élèves, toutes nos décisions ont été guidées par un seul objectif : leur réussite et leur bien-être.

En cette année 2025-2026, plusieurs projets ont contribué à la vitalité de notre milieu. Le projet d'Oasis scolaire a notamment franchi une étape majeure avec son lancement officiel. À terme, cet espace extérieur multifonctionnel favorisera l'apprentissage en plein air, les rassemblements et l'agriculture urbaine. En collaboration avec l'OPP, deux campagnes de financement ont également été menées avec succès (BôSapin et les paniers de légumes biologiques), permettant de soutenir divers projets pour les élèves. Enfin, des activités rassembleuses telles que la fête multiculturelle et la tire sur la neige sont venues renforcer les liens précieux entre les élèves, les familles et le personnel.

Alors que nous nous préparons à amorcer une nouvelle année scolaire dans un contexte où la direction de l'école connaîtra encore des changements, nous savons que nous pouvons compter sur une équipe-école engagée, des membres du conseil d'établissement expérimentés ainsi que sur une communauté profondément attachée à notre école. Ces transitions représentent certes des défis, mais elles sont aussi des occasions de poursuivre le développement d'un milieu d'apprentissage accueillant, inclusif et dynamique.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication, leur disponibilité et leur engagement tout au long de l'année. Merci également à la direction, aux enseignants, au personnel de soutien, aux bénévoles, aux partenaires ainsi qu'à toutes les familles qui contribuent, chacune à leur façon, à faire de l'école Ludger-Duvernay un milieu de vie si riche et humain.

Au plaisir de poursuivre ce travail collectif avec vous lors de la prochaine année scolaire.



Nathalie Truchon

Présidente du conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre
Nathalie Truchon	Parent Présidente du CÉ
Mireille Lessard	Parent Vice-présidente du CÉ Substitut comité de parents
André Arteau	Parent Représentante au comité de parents
Fouad Ammour	Parent
Caroline Fortin	Parent
Vicky Harvey	Parent substitut
Maria Lukomski	Parent substitut
Christine Bouvier-Brosseau	Parent substitut
Maryse Bazinet	Représentante du personnel enseignant
Laurence Dauphinais	Représentante du personnel enseignant
Kim Labrecque	Représentante du personnel enseignant
Linda Leblanc / Perrine Warocquier	Représentante du personnel professionnel
Corina Barbu	Représentante du service de garde
Clara Hesler	Représentante ICS
Michelle Loisel	Représentante Organisme Famijeunes

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance.
11 septembre 2025	Assemblée générale de parents
21 octobre 2025	Ordinaire
2 décembre 2025	Ordinaire
24 février 2026	Ordinaire
21 avril 2026	Ordinaire
9 juin 2026	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹			
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Octobre 2025 et juin 2026	Adopté	Évaluation des résultats et actualisation
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Octobre 2025	Approuvées	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2026	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2026	Établis	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2026	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Décembre 2025	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Avril 2026		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Tout au long de l'année	Formation d'un comité	Oasis scolaire (Classe extérieure/aménagement ombragé cours d'école) / Régie interne
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Décembre 2025	Consultation effectuée	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Décembre 2025	Consultation effectuée	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Tout au long de l'année	Information donnée	
Transmission de documents à l'intention des parents	Tout au long de l'année	Documents transmis	Aider son enfant/protecteur de l'élève / ressources communautaires / etc.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	9 juin	Approuvé	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2026	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Tout au long de l'année	Approuvées	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents	Février 2026		Prix et nombre de sorties au SDG
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Juin 2026	Consultation effectuée	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Tout au long de l'année	Fait	6 ^e période, Flag-Rugby
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A	N/A	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Décembre 2025	Approuvé	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Tout au long de l'année	Approuvées	Voir résolution
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2026	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Projet d'oasis scolaire dans la cour d'école (classe extérieure)	Tout au long de l'année		À poursuivre l'an prochain

2.3 Résultats obtenus

Le conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay s'est acquitté, durant le dernier mandat, de ses obligations légales et a traité les sujets particuliers en soutenant les principes de respect et de collégialité au sein du conseil.

Soulignons quelques réalisations dont :

- Lancement du projet Oasis scolaire (espace extérieur multifonctionnel);
- Différentes activités de financement (BôSapin, paniers de légumes biologiques);
- Activités collaboratives parents-école-élèves (journée multiculturelle, distribution de tire sur la neige, etc.);
- Consultation des élèves sur leurs besoins et souhaits;
- Budget Aide aux parents (Application HopHop, Site AiderSonEnfant.com, trousse d'accueil à la maternelle, etc.).